



régulation.

De plus, dans un souci constant de régression, pour pallier l'insuffisance de recrutement des AESH, le Ministère développe et légalise les PIAL (Pôles Inclusifs d'Accompagnement Localisés) dès la rentrée 2019. Ces pôles visent une mutualisation et sectorisation à outrance des AESH avec une augmentation constante du nombre d'élèves suivis par l'accompagnant·e. Ces mesures ne pourront qu'accentuer les inégalités et la pression hiérarchique, dégrader encore les conditions de travail des personnels et nuire à un réel accompagnement inclusif des élèves.

Le contrôle des PPS (Projets Personnalisés de Scolarisation) se fera dorénavant par les chef-fes d'établissement et leur rédaction par les enseignant·es non formés. La participation déjà peu sollicitée de l'AESH sera d'autant plus inexistante.

Enfin, pour répondre à la demande constante des AESH de formations initiales, spécifiques et qualifiantes, le Ministère ose parler d'une formation de 60 heures déjà existante dans les textes et non efficiente.

Pour clore le cynisme de cette concertation de pacotille, alors que les AESH ont maintes fois présenté leurs revendications, leur refus de la mutualisation excessive, du péri et extra-scolaire, Jean-Michel Blanquer affiche un mépris pour leurs requêtes en annonçant « un plan d'action détaillant l'ensemble des mesures retenues » courant mars qui s'appuie sur le Grand Débat national...

Dans une Éducation Nationale qui se veut moderne et bienveillante, les AESH restent invisibles et relégués au rang d'outil sans être consultés, considérés et reconnus mais exploités, sous-payés, méprisés, soumis à pression voire menacés par l'institution. Or, que ferait un·e enseignant·e avec des élèves en situation de handicap sans les AESH qui sont le cœur de cette inclusion scolaire ?

Il est temps que l'Éducation Nationale dépoussière sa vision de la pédagogie et laisse des personnels aux compétences transverses travailler en véritable synergie avec le corps enseignant... Et il est temps que le Ministère cesse de mépriser les précaires pour poursuivre une véritable politique éducative, sociale, basée sur une approche qualitative plutôt que quantitative au profit des élèves et de tout son personnel.

Le 6 février, les AESH, lassés, révoltés, sont sortis de l'ombre par l'action : elles-ils ne s'arrêteront plus !